EE N° 2107 · PARAIT LE SAMEDI 29 FEVRIER 1908

ISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

A. TURIN, Fondateur - PASCAL LIEUTIER, Administrateur-gérant
ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, *Place de la Mairie*, SISTERON.
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse*, 20, *Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0.20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grands annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

L'AFFAIRE NASI

La condamnation à onze mois de prison de l'ancien ministre italien Nasi, reconnu coupable de « péculat », c'est-à-dire de concusion, ne pouvait manquer de provoquer une vive émotion en Sicile où Nasi était adoré, par l'exellente raison qu'il fit profiter ses compatriotes des gaspillages financiers auxquels il se livrait.

Sa principale excuse, en effet fut qu'il n'avait pas gardé entièrement pour lui les fonds détournés du Trésor et que son fief électoral en recueillit une large part.

De violentes protestations se sont donc élevées à Palerme, notamment, contre l'arrêt de la Haute-Cour. On a crié : Vive Nasi ! A bas le Sénat ! Des colonnes d'étudiants suivies d'une foule nombreuse ont parcouru les avenues, se sont portées vers le théâtre pour faire cesser la représentation en signe de deuil,

Cependant, l'ex-ministre Nasi avait été jugé par ses pairs, comme il le demandait, et le Sénat a bien voulu accorder des circonstances atténuantes de nature à réduire beaucoup la rigueur d'une peine qui aurait pu aller jusqu'à vingt ans de réclusion.

Mais les passions politiques se soucient peu du cours régulier de la justice, quand il s'agit d'une idole à qui tout semble permis.

Nasi passera donc en Sicile pour un « martyr » alors qu'il fut simplement un homme-d'Etat peu soucieux de la bonne administration des deniers publics qui lui avaient été confiés et dont il tirait des profits personnels.

La seule critique sérieuse qui ait pu être faite de l'arrêt de la Haute-Cour, c'est que l'on ne fut pas toujours aussi sévère pour ses prédécesseurs.

Le célèbre Crispi, entr'autres, ce pseudo-Bismarck dont la politique anti-française eut des conséquences fâcheuses pour son pays avait commis des actes aussi graves que ceux reprochés à Nasi. Lui aussi avait gaspillé les fonds publics pour servir ses propres intérêts et pourvoir aux frais d'une existence luxueuse qui se termina d'ailleurs dans la misère, — cependant la justice l'a épargné et il n'a encourue qu'une réprobation morale, alors que Nasi, après sept mois de détention préventive, devra subir encore quatre mois de prison, à moins qu'une grâce n'intervienne.

Il y a là évidemment une inégalité de traitement qui explique le mouvement de sympathie qui s'est produit en faveur de Nasi.

Il paie pour les autres, dit on, c'est possible, néamoins peut-on blâmer le Sénat italien d'avoir obéi à un sentiment d'honneur et de moralité publics ? Il faut que l'on s habitue à comprendre que les intérêts électoraux ne sont pas une excuse et qu'il serait trop commode de s'abandonner à toutes les fantaisies et à toutes les défaillances en répondant : Je suis un homme politique.

Z.

Nous lisons dans le *Républicain des Alpes*, de Manosque, l'article suivant que nous livrons à la méditation de nos dirigeants.

LES BASSES-ALPES SACRIFIÉES

Les Basses-Alpes sont une fois de plus sacrifiées d'après certaine rumeur en circulation des deux projets en présence, pour dériver les eaux de la Durance, pour la création d'usines électriques, c'est celle de la rive gauche qui aura gain de cause.

Qu'importe les innombrables protestations que les habitants de la rive droite ont adressées à ce sujet. Manosque et les communes de son canton limitrophe de la Durance ont vu et voient constamment le meilleur de leurs terroirs emportés par la capricieuse rivière.

Eh bien ! ce n'était que justice que la Durance paya le tribut des nombreux dégats que depuis des siècles elle cause à ses riverains.

Il est vrai, et il faut reconnaître, que les Basses-Alpes n'ont pas des Clémenceau, ni des Pelletan pour la défense de leurs intérêts. Je ne veux pas laisser entendre par là, que les représentants des Basses-Alpes n'aient pas fait leur devoir à ce sujet. Mais que peuvent les démarches isolées de tel député ou tel sénateur auprès des ministres ! C'est pour la construction d'usines dans votre département leur devait-on répondre ? Mais mon cher collègue, c'est un peu dodu pour les Basses-Alpes, vous repasserez quand il y aura un os, on vous le jettera.

M. le Sénateur Pélissier avait décidé de provoquer une réunion publique à Manosque ou tous les élus basalpins auraient été convoqués pour faire une démarche collective auprès des ministres compétents ; c'était ce que l'on aurait dû faire au début et quoique un peu tard, je regrette que M. le Sénateur n'ait pas persisté dans sa décision.

D'autre part les électeurs avaient grande confiance en l'influence du député de Digne, M. Reinach, pour défendre les droits du département un des plus pauvres de France si souvent méconnu.

Tous les citoyens qui lisent quelque peu les journaux savent que pour remédier à la pénurie des eaux en Durance le gouvernement d'accord avec les départements des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse ont décidé la construction d'un barrage du Verdon à Gréoux d'une dépense évaluée à 12 millions l'Etat prend la moitié des frais à sa charge, c'est-à-dire fait un cadeau de 6 millions à ces deux départements ; demain c'est le Var qui obtient l'usine électrique et 600.000 francs pour l'aménagement du lac d'Allos. Quant à nous bas-alpins « Désertez vos montagnes ou crevez y de faim » voilà ce que l'on nous répond.

C'est fort bien de solliciter des mandats et d'obtenir la confiance des électeurs, mais il faut avoir l'énergie et le courage de défendre leurs intérêts, quand ils sont menacés.

F. SILVESTRE.

Souvenir de Carnaval

Par ces temps de bals, de mascarades, et de ribottes au cabanon, il n'est peut-être pas inopportun de parler carnaval

En effet, ce mot n'évoque-t-il pas de nombreuses historiettes ou aventures qui poussent à cette saison comme les champignons en automne. De près ou de loin, directement ou indirectement, chacun a à son actif plusieurs anecdotes à raconter dans son petit chez soi. Pour notre compte, nous citons celle-ci, elle est véridique.

Nombreux sont les acteurs qui y ont pris part, quelques-uns sont partis vers la citée Phocéenne, d'autres ont traversé l'Atlantique, Sisteron en abrite encore, tous s'y reconnaîtront, c'est aux absents que je la dédie, ils voudront bien m'excuser si j'ai omis quelques détails ...

* * *

Il y a de cela un quinzaine d'années, c'était au mois de mars 1893, nous venions de quitter le collège et avec quel plaisir nous avions dit adieu à nos professeurs et à notre vieille étude où, chaque soir, à la lueur d'une maigre lampe à pétrole, nous nous creusions la tête à fouiller dans le dictionnaire l'éthymologie des mots aussi bizarres qu'excentriques, travail, dont notre professeur nous avait chargé à la classe précédente.

Nous étions réunis là, dans cet antique bahut et rivés à la même chaine, un groupe de quatre, tous bons garçons, l'esprit libertin mais incapables de faire des niches. Le collège n'était pas fait pour nous.

Le carnaval battait son plein et l'idée de quitter cet asile nous remplissait le cœur de joie. Aussi résolûmes nous, aussitôt libres, d'aller faire, comme nos ainés, une partie de cabanon. Ayant fait part de notre projet a d'autres camarades, ceux-ci acceptèrent avec joie de se joindre à notre bande et le départ fut fixé au mardi gras : il eut lieu à dix heures du matin. Pour la circonstance, chacun de nous se déguisa selon ses goûts, et d'une façon tout à fait originale. Ainsi affublés, munis de nos instruments de musique, nous traversâmes la ville au son d'un joyeux allègro, recevant de-ci, de-là, les malicieux coups d'œil de charmantes demoiselles qui étaient dans le secret, se promettant bien de ne pas s'en tenir là. Que dire des ovations nombreuses que provoqua notre passage, elles encouragèrent ainsi notre première escapade. Arrivés au but de notre excursion (Beaulieu), un apéritif monstre que nous n'aurions en garde d'oublier fut servi et quelques-uns d'entre nous — les moins flegmatiques — se disposèrent à mettre le couvert. Le repas fut des plus gais, rien ne manquait au festin et personne ne troubla la fête.

Sitôt terminé et forces bouteilles vidées, nous nous livrâmes aux amusements les plus comiques. Le temps passe vite quand on s'amuse et l'heure du souper vient avec la nuit. A peine nous mettions nous à table, attirés par la bonne odeur des crêpes et d'un succulent poulet cuit à point le tout arrosé d'un bon cliquot sorti de derrière les fagots, que soudain, un chœur de jeunes filles se fit entendre au lointain. Les voix à peine distinctes, se rapprochaient sensiblement et au bout d'un instant nous eûmes le plaisir de les reconnaître, c'étaient nos amies qui venaient nous faire fête. La reconnaissance eut lieu et ces hôtes charmantes acceptèrent avec joie de présider notre joyeux festin.

Nos têtes échauffées tant soit peu par les vapeurs bachiques nous risquâmes un quadrille et notre joie n'eût d'égale que celle de nos aimables partenaires.

Dix heures du soir vinrent mettre un terme à nos plaisirs, il nous fallut quitter le séjour enchanteur où nous venions de prendre nos ébats. La séparation n'eût lieu qu'avec le dernier verre choqué, lorsqu'au milieu de ce brouhaha et de ce cliquetis, une main criminelle (il y en a toujours) poussée par je ne sais quel mauvais génie, éteignit la bougie. Une bousculade s'ensuivit, quelques-uns partirent en fourrageur...

Après un instant de trouble, le calme se rétabit enfin, une allumette discrètement allumée nous éclaira sur la situation..... puis, tout s'expliqua, un pacte de paix fut de nouveau conclu et le départ eut lieu au milieu de chansons dont les échos en ont répétés longtemps encore le refrain.

© VILLE DE SISTERON

Ainsi se termina notre première partie de plaisir. Depuis, lorsque le hasard met en présence acteurs et actrices de cette escapade, un clignement d'yeux bien significatif impose silence avec prière de garder la réserve la plus stricte.

SUIRAM.

Chronique Judiciaire

A la Justice de Paix

AFFAIRE PEYROTHE CONTRE GOUDET ET CHABRAND, CONCESSIONNAIRES DE L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE DE LA VILLE DE SISTERON

L'affaire Peyrothe - Goudet - Chabrand qui, depuis deux audiences, était en suspends devant la Justice de paix de Sisteron, a eu son dénouement à celle de samedi, 15 courant

On sait que M. Peyrothe, horloger-bijoutier de notre ville, avait intenté un procés en dommages-intérêts à la Compagnie d'éclairage électrique représentée en la personne de son gérant M. Georges Pelloux ; celui-ci, avait sans avertissement préalable coupé les fils électriques de son abonné, M. Peyrothe, pour un différent qui s'était élevé entre eux au sujet des jours d'interruption d'éclairage, survenus dans le courant des mois d'octobre et novembre 1907.

Voici le jugement.

.....

.....

« Sur quoi, nous sus dit Juge de paix.

Jugeant contradictoirement en matiere civile et en 1er ressort ; ouï les parties en leurs réquisitions, explications, aveux, protestations et tous autres moyens de défense ;

Attendu que s'il est vrai que Peyrothe n'était verbalement abonné depuis une dizaine d'années que pour trois lampes de la force de dix au lieu de seize bougies, les défendeurs n'ont jamais dû ignorer ce fait dont les avait certainement informés, depuis longtemps, leur précédent gérant Eugène Chauvin de cette ville et qu'ils avaient ainsi toléré ce léger avantage fait à leurs clients et qui ne leur était pas bien préjudiciable ;

Attendu que s'il y a lieu de tenir relativement compte de l'inexpérience du nouveau gérant de l'usine électrique dont s'agit d'encourager en quelque sorte ce débutant, qui est visiblement animé de la meilleure volonté de considérer aussi le mauvais temps exceptionnel qui a sévi sur notre région alpestre, notamment pendant les mois d'octobre et de novembre derniers ; il serait excessif d'en faire supporter tout le poids et toutes les conséquences aux seuls abonnés de l'électricité, qui doivent équitablement être indemnisés des soirées trop nombreuses pendant lesquelles ils n'ont pu jouir de la clarté à laquelle ils avaient droit :

Attendu qu'il est résulté des débats que Peyrothe n'a jamais refusé de payer les quittances d'abonnement qui lui étaient présentées, mais qu'il s'est borné à réclamer une juste diminution, en raison des soirs durant lesquels il s'est trouvé plongé dans l'obscurité ;

Attendu que les défenseurs ou leur gérant ont, sans nul doute, agi abusivement en interceptant quasi brusquement, comme ils l'ont fait, le courant électrique, à Peyrothe sans préavis régulier et normal, donné au moins un mois à l'avance, puisque quoique annuel, l'abonnement était devenu reciproquement mensuel par le paiement des quittances et qu'ils n'étaient pas en droit de rompre ainsi et de leur seule et propre autorité l'engagement qui les liait à Peyrothe ;

Attendu, d'autre part, que l'irrégularité notable dans le service de la lumière, datant incontestablement d'octobre, Peyrothe pouvait antérieurement dénoncer son engagement, ce qu'il n'a pas fait, et que l'interruption du courant, n'ayant eu lieu, du fait des défendeurs, après maints pourparlers, que le dix décembre dernier, Peyrothe avait encore tout le temps de se procurer un autre mode d'éclairage avant les fêtes de Noël, peut-être moins luxueux, partant moins couteux, pour ses locaux tant particuliers que de travail et de vente ; que de ce fait, le préjudice qui a pu lui être causé, se réduit à très peu de chose, plutôt à une simple question d'amour-propre dont nous possédons les éléments suffisants d'appréciation ;

Attendu enfin qu'il convient de faire supporter une petite partie des dépens à Peyrothe, qui, par son attitude provocante à l'audience, par ses interruptions déplacées a éloigné Pelloux du terrain d'entente amiable vers lequel ce dernier paraissait tout disposé à se rendre à un moment donné.

Donnons acte à Peyrothe de son offre de payer la moitié de son abonnement du mois d'octobre 1907, ordonnons à Goudet et Chabrand d'avoir à rétablir, dans les quarante huit heures du présent, le courant électrique abusivement coupé par eux ou leur gérant, et à continuer la fourniture de la lumière à Peyrothe comme précédemment, sauf nouveaux accords entr'eux ou préavis ultérieur donné de part ou d'autre en temps raisonnablement utile.

Devront, les défendeurs, consentir à titre de juste diminution, à la remise de la moitié de l'abonnement d'octobre et du tiers de celui de novembre 1907, ce à quoi nous les condamnons d'ailleurs, dores et déjà, en tant que de besoin.

Les condamnons en outre à payer à Peyrothe, à titre de dommages-intérêts la somme de vingt-sept francs, prix d'un trimestre d'abonnement, faisons entin masse des dépens liquidés à neuf francs trente cent., à ce non compris le coût du présent son enregistrement levée et signification dont le tout sera supporté à raison de deux tiers par le défendeur et d'un tiers par le demandeur. »

Ce jugement qui intéresse toute la population sera certainement commenté en ville. On ne manquera pas de faire observer que, plein de mensnitude pour le gérant de l'usine qui dès son arrivée a voulu considérer les Sisteronnais comme quantité négligeable, ce jugement est sévère dans ses considérants vis-à-vis du poursuivant, et sévère aussi dans son dispositif, puisqu'il condamne l'abonné à une partie des frais, en ne faisant peser sur les concessionnaires que des dommages-intérêts dérisoires.

Aussi la création d'un Syndidat des abonnés est très bien accueillie en ville et pourrait amener le nouveau gérant à des sentiments plus conciliants.

Dans ce procès, M. Peyrothe était assisté de Me Thélène qui a présenté l'affaire avec beaucoup de tact et d'énergie.

X....

Chronique Locale
ET RÉGIONALE

SISTERON

Conseil municipal. — Réunion samedi dernier, à 8 heures du soir, sous la présidence de M. Gasquet, maire ; M. Arnaud, secrétaire.

Le Conseil renouvelle le mandat de MM. Nicolas Henri, Silvestre Lucien et Chauvin, huissier, comme administrateur de la Caisse d'Epargne.

M. le maire soumet au Conseil une demande formulée par la Société des forces motrices de la Haute-Durance, au sujet du placement de poteaux sur les terrains communaux. Cette demande est renvoyée à la Commission des travaux à laquelle seront adjoints MM. Monge, ingénieur des ponts et chaussées ; Désormos, ingénieur en retraite ; Tardieu, pharmacien ; Gunz, insdustriel et Martel, mécanicien.

Sont également renvoyées à la Commission des travaux une demande d'alignement présentée par M. Chauvin, une demande de location de la tour de la gendarmerie, présentée par M. Lieutier, et une demande de construction présentée par M. Conchy.

Le Conseil donne un avis favorable à une délibération de l'hospice demandant l'ouverture d'un crédit supplémentaire sur les fonds libres de l'exercice 1907 ; accorde une indemnité de logement de 17 fr. 60 à Mlle Castel et à M. Chabaud, instituteurs au collège.

Une demande de construction de sépulture privée présentée par Mme Bontoux, de la Baume, est renvoyée à la Commission des travaux.

Le Conseil approuve les listes d'assistance médicale gratuite et d'assistance aux vieillards infirmes et incurables, telles qu'elles sont présentées par le bureau d'assistance.

A titre d'indication, M. le maire présente ensuite au Conseil le compte rendu de l'exercice 1907, concernant l'école primaire supérieure. En recettes, 30.186 fr. ; en dépenses, 22.465 fr., soit un excédent de recettes de 7.721 fr. La séance est levée à 10 h.

Fêtes de la mi-carême. — A la suite de la réunion qui a eu lieu mercredi soir à la mairie la commission ci dessous a été nommée pour élaborer le programme des fêtes de la Mi-Carême.

Président : Latil Joseph.

Vice-Présidents : Collombon G. et Siard Marius,

Trésorier : Peignon Martial.

Secrétaire : Gueyrard Charles.

Quêteurs ; Vollaire, Perrymond, Jourdan, Collombon et Gueyrard.

L'approche des élections municipales n'altère cependant pas la gaieté de notre jeunesse et ne fait pas négliger les préparatifs des fêtes de la Mi-Carême, mais, que parlons-nous élections dans un moment ou justement celles-ci en sont bannies, ne mélangeons point ces deux préoccupations qui n'ont aucune analogie, puisque le bon public est toujours prêt à applaudir le comité des fêtes alors que dans le courant de la législature il se récrie plusieurs fois contre les élus, applaudissons donc le nouveau comité composé de jeunes qui sont animés de faire beau et bien.

Le Comité des fêtes s'est réuni hier soir pout élaborer le programme et le soumettre à l'assemblée générale qui aura lieu la semaine prochaine.

Assistance. — Les listes d'assistance médicale gratuit et d'assistance aux vieillards, infirmes et incurables resteront déposées au secrétariat de la mairie, pendant vingt jours, où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Foire. — Lundi 2 mars, se tiendra à Sisteron la foire de Carnaval.

P.-L.-M. — *Fêtes du Carnaval.* — A l'occasion des Fêtes du Carnaval, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 27 février 1908, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 4 mars, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue la conserveront.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

Patisserie -- Confiserie des Alpes

FABRIQUE DE FRUITS CONFITS

Changement de domicile

Monsieur E. Vollaire à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que pour cause d'agrandissement son magasin de détail et sa fabrique de fruits confits seront transférés à Pâques prochain à l'ancienne auberge de la **Tête Noire**, rue droite, N° **22** et rue de l'Evêché.

Cette nouvelle installation lui permettra mieux encore que par le passé de satisfaire toutes les commandes qu'on voudra bien lui confier et qui seront toujours exécutés avec les produits de 1er choix et à des prix modérés.

Utile Précaution

A part les rhumes, toutes les affections des bronches tendent à devenir chroniques. Les bronchites, les pleurésies, l'influenza, laissent des traces qui causent l'essoufflement, l'oppression, l'asthme, le catarrhe, l'emphysème. On évite les complications en ayant recours à la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Elle soulage instantanément et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

Depuis 27 ans, les Pilules Suisses ont toujours réussi dans le traitement de la ***constipation*** et des ***maux d'estomac***. C'est le remède le plus populaire.

ETAT-CIVIL

du 21 au 28 Février 1908

NAISSANCES

Le Mée, Paul-Pierre-Marie.

Roubaud Marthe Marie-Louise.

MARIAGE

Néant.

DÉCÈS

Truchet Pierre-Charles, cultivateur, 56 ans.

SANG BU

L'anagramme est facile à trouver, mais au contraire de beaucoup d'exemples de ces transpositions, le sens dans les deux cas reste le même. Sang bu, — Bussang, — où git la célèbre eau minérale, providence des anémiques, des convalescents L'eau Bussang — Sang Bu, — car elle infuse à tous ceux qui la boivent un sang nouveau qui donne aux jeunes et aux vieux force, vigueur, santé et belles couleurs. Par son merveilleux dosage, cette eau ferrée renferme comme principes actifs en fer et en maganèse une quantité égale à celle qui entre dans la composition d'un sang sang pur et riche.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SISTERON

Liquidation Judiciaire

Par jugement du vingt six février mil neuf cent huit, rendu sur requête du débiteur, le Tribunal a déclaré en état de Liquidation judiciaire le nommé **Moullet**, charron, à Sisteron.

M. Girard est nommé Juge-Commissaire, et le sieur Giraud Liquidateur provisoire chargé d'assister le débiteur.

Ils sont convoqués à se réunir le onze mars 1908 à dix heures du matin pour examiner la situation du débiteur et donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif et sur l'eélction des contrôleurs,

P. le Greffier du Tribunal,
Le Commis-Greffier,
PEIGNON.

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée.

Voyages circulaires à itinéraires facultatifs sur le réseau P.-L.-M.

Toute les gares du réseau P. L. M. délivrent, toute l'année, des carnets individuels ou de famille, pour effectuer, en 1re, 2e, et 3e classes, des voyages circulaires à itinéraire tracé par les voyageurs eux-mêmes, avec parcours totaux d'au moins 300 kilomètres. Les prix de ces carnets comportent des réductions très importantes qui peuvent atteindre, pour les carnets de famille, 50 o/o du tarif général.

La validité de ces carnets est de 30 jours jusqu'à 1.500 kilomètres ; 45 jours de 1501 à 3000 kilomètres ; 60 jours pour plus de 3000 kilomètres ; elle peut être prolongée deux fois de moitié moyennant le paiement pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 o/o du prix du carnet.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Pour se procurer un carnet individuel ou de famille, il suffit de tracer sur une carte, qui est délivrée gratuitement dans toutes les gares P. L. M., les bureaux de ville et les agences de voyages, le voyage à effectuer et d'envoyer cette carte 5 jours avant le départ à la gare où le voyage doit être commencé, enjoignant à cet envoi une consignation de 10 francs.

Le délai de demande est réduit à 2 jours (dimanches et fêtes non compris) pour certaines grandes gares.

LA VÉRITÉ
SUR
LA HERNIE

Tous ceux qui sont atteints de Hernies, Efforts, Eescentes, Maladies du Ventre, etc. **ont intérêt** avant de se soigner et de se procurer un appareil **capable** de les soulager et de les guérir, à lire très attentivement un remarquable ouvrage de 150 pages et 200 gravures, le **"TRAITÉ de la HERNIE"** (par A CLAVERIE, ✠, ✠ A.. ✠), dans lequel la **" Vérité sur la Hernie"** est dévoilée.

Dans un but humaniaire cette magnifique brochure illustrée est adressée gratuitement à tous nos lecteurs.

Les personnes qui souffrent doivent donc en faire la demande **aujourd'hui même** à **M. A. CLAVERIE**, 234, Faubourg Saint-Martin, à Paris, qui la leur adressera par la Poste avec toute la discrétion désirable.

Les Grandes Conférences sur RACINE et sur NAPOLÉON

Les grandes conférences faites à Paris à la Société des Conférences sur RACINE et sur NAPOLEON obtiennent un succès considérable. On sait que M. Jules LEMAITRE, devant l'affluence des auditeurs, a dû dédoubler son cours sur **Racine**. La *Revue Hebdomadaire* s'est assuré le droit exclusif de reproduire chaque semaine ex-intenso ces conférences qui parai sent, du 25 Janvier à fin avril, illustrées hors texte avec

© VILLE DE SISTERON

des gravures ou estampes du temps. — Voici au surplus le titre des conférences sur *Napoléon* : La jeunesse de Napoléon, Napoléon et les femmes, Les Missionnaires de Sainte-Hélène, par M. Frédéric MASSON, de l'Académie française ; Le 18 brumaire, par M. Albert VANDAL, de l'Académie française ; Psychologie militaire de Napoléon, par le Général BONNAL ; le théâtre sous l'empire, par M. MOUNET-SULLY ; la Psychologie juridique de Napoléon par M. SABATIER ; Le vol de l'Aigle, par M. Henry HOUSSAYE, de l'Académie française.

Rappelons que les principales chroniques de la *Revue Hebdomadaire*, qui ne publie que de l'inédit, sont tenues par MM. HANOTAUX, de l'Académie française, politique étrangère ; M. Ed. ROD, le mouvement des idées ; Paul ADAM, l'Actualité ; H. BORDEAUX. La Vie au Théâtre ; Frants FUNCK-BRETANO a travers l'histoire ; Charles le GOFFIO la, poesie ; PELADAM, Les Beaux-Arts. Chaque numéro 168 pages. Un supplément tiré sur papier couché illustré par l'image l'histoire de la semaine.

Prix de l'abonnement : 3 mois, 5 fr. 75 ; 6 mois 10 fr. 50 ; 12 mois, 20 francs. **Librairie PLON, 8, Rue Garancière, Paris.**

BIBLIOGRAPHIE

GRANDE COLLECTION POPULAIRE

Des Œuvres de ***Pierre SALES*** à **0,95**

Vient de paraître :

FEMME ET MAITRESSE

L'éditeur Bauche a voulu mettre à la portée du grand public populaire l'œuvre de son romancier favori, Pierre Sales, qui, depuis vingt ans, passionne la France entière et l'étranger. ...évolution s'est faite, qui grâce au pro... l'industrie d'une part, grâce surtout à ...se tirage de chaque volume, permet de ... au public, pour ce prix si modeste de ...5, de véritables volumes de luxe, qui ...rent autrefois l'apanage que des gens for...

Déjà, en cette belle collection ont paru : *L'enfant du Péché Passions de jeunes Filles, Le puits Mitoyen, Vipère, Orphelines, Sacrifiée, Pierre Sandrac, Jeanne de Mercœur*, et voici :

FEMME ET MAITRESSE

le drame émouvant entre tous, le drame de famille se déroulant au milieu de la peinture la plus exacte, la plus pittoresque, des grands milieux industriels de Normandie et de l'élégante société parisienne,

C'est le grand succès de librairie de ce mois.

Un magnifique volume de 428 pages, sous couverture en couleurs.

Broché, » 95. — Franco par poste. 1,15
Reliure amateur, dos toile, plats papier 1,75
Franco par poste 1,95
(Maurice Bauche, éditeur, 1, rue de la Trinité, Paris).

JARDINS et BASSES COURS

Conseils pratiques illustrés de tous les Travaux de la Campagne, paraissant le 5 et le 20 de chaque mois.

Tel est le titre d'une nouvelle publication Hachette et Cᵉ, dirigée par M. Albert Maumené, destinée à quiconque possède un coin de terre, Propriétaires de toutes conditions, Fonctionnaires, Rentiers, Jardiniers, Régisseurs, etc., etc.

Tout le monde voudra la recevoir, parce qu'elle est : *par son texte, par ses nombreuses gravures démonstratives, par son prix* (3 francs par an ou 15 centimes le numéro) à la portée de TOUS.

Elle indique comment exécuter tous les travaux, comment produire à bon compte : légumes, fruits, volailles, lapins, escargots, etc., pour l'approvisionnement de la famille et pour la vente.

Et malgré ces avantages qu'aucun journal n'a jamais donnés, une superbe prime rembourse intégralement ses VINGT MILLE premiers abonnés.

Achetez donc son premier numéro chez votre libraire, marchand de journaux, dans les gares ou demandez-le à la Librairie Hachette, 79, Boulevard Saint-Germain, Paris, qui vous l'enverra contre 0 fr. 15 en timbres-poste, et vous pourrez encore prendre part à son Concours simple et facile, dont une Automobile de 11.000 francs récompensera royalement l'heureux gagnant.

Les MYSTERES DU PEUPLE, le chef-d'œuvre de l'illustre romancier Eugène SUE, vient d'être réédité par la LIBRAIRIE DU PROGRES. C'est avec plaisir que nos lecteurs apprendront que ce superbe ouvrage, déjà si populaire, est mis à la disposition de tous dans des conditions de prix vraiment extraordinaires de bon marché, tout en conservant un caractère d'édition soignée.

Dans cette histoire du prolétariat à travers les âges, Eugène Sue a déployé ses merveilleuses qualités de style et de brillant conteur. Ces pages émouvantes ont fait frissonner et vibrer l'âme humaine et nul, parmi les écrivains contemporains, n'a su, mieux que l'immortel romancier, faire rire, pleurer, instruire et passionner.

Il paraîtra une série par semaine à partir du 1ᵉʳ février. Chaque série composée de 32 pages in-4° sous couvertures superbement illustrées par le maitre dessinateur A. DELANNOY, sera vendue 30 centimes. Ajoutons que cette publication se trouve chez tous les libraires, depositaire et marchands de journaux

LECTURES POUR TOUS

Les événements de Pologne, la Crise américaine, la semaine du Ski à Chamonix, voilà les grands faits dont tout le monde parle, Aussi les **Lectures pour Tous** ne manquent-elles pas de nous renseigner sur ces questions d'actualité... et sur bien d'autres encore. C'est d'ailleurs avec un constant souci de répondre aux préoccupations générales que les *Lectures pour Tous* abordent tous les sujets ; histoire, science, beaux-arts, récits de voyage. De là leur succès toujours grandissant. Lisez le sommaire de **Février** et vous verrez avec quelle variété la merveilleuse revue illustrée fait œuvre d'information :

Les palais du roi Soleil menacent ruine. — Madame est à son Club. — Les drames de la Jungle. — Le cardinal des mers. — L'amour jase, comédie. — *A Fouilli-sur-Sarthe. — La Tourbe d'où jaillissent des millions. — Hommes-serpents et Femmes-couleuvres. — Le chien de garde*, roman. — *Nos anciens jeux retour d'Angleterre. — Gai, gai, marions-nous ! — Le dernier concours de Skis à Chamonix. — M. Sardou et les répétitions générales. — L'or du monde. — La Pologne martyre au XXᵉ siècle.*

Abonnements : Un an, Paris, 6 fr. départements, 7 fr., Etranger, 9 fr. Le N° 50 centimes.

L'ouïe recouvrée à 76 ans !

HOSTORT (Luxembourg) 27 février 1908

Il vient de se produire ici un évènement imprévu qui cause une émotion considérable dans toute la région. Un vieillard H. Henrion ancien fermier, que l'on savait atteint de la surdité depuis de longues années, entend aujourd'hui parfaitement bien.

Hier, j'ai causé longuement avec l'heureux guéri et j'ai appris par lui même les circonstances curieuses qui ont accompagné ce phénomène.

— La surdité est une bien triste infirmité, déclare H. Henrion et j'étais devenu comme un sauvage. Je fuyais la société. Je souffrais de bourdonnements d'oreilles intolérable, de maux de tête allant jusqu'au vertige : enfin je n'espérais plus me guérir, à mon âge surtout — 76 ans — Lorsque j'appris la découverte de l'Audiphone Invisible, cet appareil qui s'applique facilement derrière les oreille.

— J'écrivis aussitôt au Directeur de l'Institut de la Surdité, 61, Boulevard Pasteur, à Paris pour lui demander le journal *La Médecine des Sons* qu'il envoie gratuitement, du reste à toutes les personnes qui lui en font la demande. La lecture de cet interessant journal ne tarda pas à me convaincre et, peu après, je suivis le traitement par l'Audiphone Invisible.

— Aujourd'hui, ma guérison est complète, j'éprouve un véritable plaisir à lier conversation avec mes amis et je ne puis oublier que c'est à l'Institut de la Surdité que je dois d'être le plus heureux des hommes, malgré ma vieillesse.

A VENDRE

de gré à gré

en totalité ou par parties

GRANDS BATIMENTS à usage de remises, écuries et entrepôts, avec vaste maison d'habitation composée d'un rez-de-chaussée, premier étage, caves, écuries, grenier à foin, source dans la cour. Jardin potager arrosable. Bonnes propriétés en grande partie arrosables, complantées en mûriers, blâches de chênes et de bois taillis ; le tout situé à MISON au hameau des Armands, sur la grande route nationale à 300 mètres de la gare de Mison.

S'adresser à Mᵉ **Béquart**, notaire à Sisteron, qui donnera tous renseignements pour traiter et visiter les lieux.

Bulletin Financier

Marché mieux tenu. La Rente fait 97.15. Fonds russes lourds. Société Générale 667.

Bonne tenue de la Banque Centrale Mexicaine à 423 fr. Des demandes sont à signaler également en obligations 4 o/o de la Banque hypothécaire Franco-Argentine, sur le cours de 451.50.

La Banque privée et le Syndicat des Banques de province émettront le 5 mars prochain 69.840 obligation de 500 fr. de la Compagnie du Chemin de fer du Volga-Bougoulma. Ces titres, dont l'intérêt annuel est 22 fr. 50, seront émis à 437.50. à la répartition.

Femeté soutenue, à 446 fr.. de l'obligation 4 1/2 o/o des Chemins de fer dans la province de Buenos-Ayres.

Le Rio recule à 1.542 fr.

L'action des Pétroles « Colombia » est très activement traitées à 445 fr.

Un courant d'échanges s'établi sur les Actions Montebras limited, entre 50 et 52 fr.

On reberche à 329 fr. les actions et 147 fr. les parts de a Compagnie Minière de la Haute-Guinée.

L'action de la Compagnie « l'Atlantique » se traite à 120 et 125 fr. On évalue les bénéfices annuels à 830.000 fr., représentant plus de 20 fr. de dividende.

A LOUER

MAISON LAPLANE, place de l'Horloge, avec boulangerie.

S'adresser à Mᵉ Turcan, notaire, Avenue de la Gare, Sisteron.

GUERISON DES HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

BANDAGES SANS RESSORTS,

Nous sommes heureux d'informer le public que M. GLASER, le plus éminent spécialiste-herniaire, honoré des plus hautes distinctions et dont la renommée a été consacrée définitivement après avoir délivré d'innombrables malheureux atteints de cette cruelle infirmité : *La Hernie*, va prochainement arriver parmi-nous.

Les incalculables résultats obtenus par M. GLASER sont dûs à son invention toute humanitaire grâce à un nouvel appareil sans ressort qui se porte jour et nuit sans imposer la moindre gêne.

Si M. GLASER est le seul qui guérit la hernie, c'est que ses appareils sont les seuls a assurer une contention parfaite et absolue de la hernie dans toutes les positions et quel qu'en soit son volume. Ils n'ont surtout rien de commun avec les vulgaires bandages vanté à grand renfort de réclames.

Si nous parlons de la contention de la hernie, c'est que la guérison de cette dernière ne peut s'obtenir que si elle est absolument maintenue en dedans de l'abdomen, afin qu'elle ne puisse plus dilater l'anneau par lequel elle est sortie. Solution !!! *Maintenir la hernie, c'est la guérir.*

En 1903 j'ai vu les merveilleuses guérisons obtenues par M. GLASER ; n'étant pas satisfait du bandage que je portais, je suis allé le voir, j'ai permis de lui adresser mon attestation. Je suis guéri de ma hernie depuis longtemps, si j'ai tardé de l'annoncer plus tôt c'est que je voulais être assuré de ma guérison radicale afin de pouvoir l'annoncer publiquement et le prouver. j'ai 54 ans.

Mille remerciments à M. GLASER
Ricou Jean, à Montségur (Drôme)

Aussi, fort de lui-même M. GLASER défie qui que ce soit d'obtenir de semblables résultats à ceux acquis par sa méthode infaillible et unique dans le monde entier. Ajoutons à cela, que des milliers de guérisons authentiques sont les preuves irréfutables de la supériorité de cette unique méthode. Aussi, ne pouvons-nous résister au désir de voir toutes les personnes : hommes, femmes et enfants atteints de hernies, efforts, descentes, déplacements des organes, à profiter de cette heureuse occasion de venir essayer les incomparables appareil à :

Sisteron, le 1ᵉʳ Mars. Hôtel des Acacias ;
Forcalquier le 2 Hôtel Pascal ;
Digne le 3, Hôtel Boyer Mistre ;
Manosque. le 4, Hôtel Pascal :
Pertuis, le 5. Hotel du Cours.

M. GLASER rue St-Denis 120, à Courbevoie (Seine) envoie son traite de la Hernie gratis et franco sur demande.

A remettre présentement

pour cause de départ

CAFE DU MIDI

bien achalandé

situé au centre des affaires

Pour renseignements s'adresser au gérant de l'établissement. Sisteron.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

A VENDRE

VITRAGES EN BON ÉTAT

DEUX CYLINDRES EN TOLE

s'adresser au bureau du Journal.

SISTERON-JOURNAL

est en vente
à SISTERON, Kiosque Queyrel
à AIX : chez M. MARTINET, Cours Mirabeau.
à MARSEILLE : chez M. Emile Croze, kiosque 5, en face l'Alcazar Cours Belzunce.
TOULON : chez M. Cassarini Md de journaux, Place d'Armes.

65 ANNÉES DE SUCCÈS

HORS CONCOURS, PARIS 1900

GRANDS PRIX, Liège 1905, Milan 1906

RICQLÈS

SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE

PRODUIT HYGIÉNIQUE indispensable.

Boisson d'Agrément digestive.

EAU DE TOILETTE ET DENTIFRICE

EXIGER DU RICQLÈS

CANADA *(Ancienne Colonie française).* Les avantages offerts aux journaliers-terrassiers, domestiques, ouvriers agricoles, concessions gratuite de terre fertiles, voyage à prix réduit, et la grande prospérité de ce pays qui attire chaque année près de 300.000 colons, déterminent souvent aussi à émigrer des personnes inaptes à réussir. ***Afin d'éviter toute déconvenue, ne pas partir sans écrire pour renseignements officiels gratuits, 10, Rue de Rome, Paris, au Commissariat Général du Canada,*** qui n'a pas de représentants en province.

GALERIES SISTERONNAISES

8, RUE TRAVERSE DE LA PLACE, 8

L. COLOMB

Grand assortiment de lainages. — Nouveautés et Noirs. — Confections pour dames et fillettes. — Fourrures, jupons, soieries. — Toiles, lingerie, mouchoirs *Cotonnades en tout genre. — Doublures. — Rayons de Deuil. — Mérinos. Flanelles. — Bonnetterie. — Corsets. — Dentelles.*

Articles pour Trousseaux et achats de Noces.

Confections pour Hommes et Enfants

— AMEUBLEMENTS —

Cette Maison se recommande par le grand choix des articles, la fraicheur de ses marchandises, et son bon marché.

PRIX FIXE INVARIABLE

Tout acheteur soucieux de ses intérêts n'achètera rien sans se renseigner aux **Galeries Sisteronnaises**.

LIQUIDE INDIANA

Guérison infaillible en quelques jours

CORS AUX PIEDS

DURILLONS

ŒILS DE PERDRIX

VERRUES etc.

Le liquide *Indiana* est employé avec grands succès, et a obtenu plusieurs récompenses aux Expositions Francaises et Etrangères

DEPOT ET VENTE : *Chez* ***M. GIRAUD***, coiffeur, Articles de **Toilette**, *Parfumerie* **6, Rue de Provence, Sisteron,**

© VILLE DE SISTERON

POURQUOI SOUFFREZ-VOUS ?

Si vous ne vous sentez pas bien portant, je puis vous guérir avec mon ÉLECTRO-VIGUEUR. Si vous êtes faible, je puis vous rendre fort. Si vous êtes rempli de douleurs rhumatismales, je puis les expulser. Je peux répandre de l'huile dans toutes vos jointures et les rendre flexibles. — J'ai souvent dit que la Douleur et l'Electricité ne peuvent vivre dans la même maison et je le prouve chaque jour.

L'effet de l'Electricité sur l'homme affaibli et épuisé est le même que celui de la pluie sur la terre desséchée en été. Il peut être débilité par la Varicocèle, les Pertes séminales, le Manque d'énergie ; il peut avoir des idées confuses, de l'inquiétude dans ses actes et dans ses décisions, de sombres pressentiments ; il peut être timide et irritable, éviter ses amis et la compagnie, n'avoir aucune confiance en lui-même s'il s'agit de la plus légère responsabilité. — L'Electricité, convenablement appliquée pendant quelques heures seulement, fera évanouir tout ces symptômes.

Il n'existe pas un remède qui soit aussi simple, aussi facile à employer, aussi infaillible, aussi bon marché que l'**ELECTRO-VIGUEUR** du Docteur MACLAUGHLIN. Pour vous et pour ceux qui attendent de vous le bonheur, essayez-le dès maintenant. Faites-le tout de suite : une telle chose ne doit pas être remise.

C'est un appareil pour hommes et pour femmes.

Vous pouvez porter mon **ELECTRO-VIGUEUR** sans gêne toute la nuit et l'électricité infusée dans votre corps guérira tous vos Troubles nerveux et vitaux, Maux de reins, Rhumatismes, Troubles intestinaux, Faiblesse d'estomac et toutes formes de souffrances et de faiblesses.

La durée de ce traitement varie d'une semaine à deux mois, et tous les symptômes précités disparaîtront pour toujours, grâce à l'**ELECTRO-VIGUEUR**, qui transforme les plus faibles en hommes forts.

Maintenant, ne préféreriez-vous pas porter mon appareil vivifiant, l'**ELECTRO-VIGUEUR**, pendant pendant votre sommeil, chaque nuit, et sentir son ardente chaleur se répandre en vous, et vous voir prendre ainsi vous-même un nouveau bail de vie, à chaque application nouvelle, plutôt que d'embarrasser vos intestins avec des drogues nauséabondes ? — Assurément ! — Alors, essayez mon **ELECTRO-VIGUEUR.**

Si vous voulez venir me voir, je vous en ferai la démonstration. Si cette visite vous est impossible, demandez-moi mon livre rempli de choses faites pour inspirer à l'homme la force et le courage. Envoi gratuit à ceux qui joindront le bon ci-contre à leur demande.

Docteur B.-N. MACLAUGHLIN,
14, Boulevard Montmartre, Paris.

Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.

Nom _____

_____

Adresse _____

_____

A LA CHAUSSURE MODÈLE

Veuve BRUN Adolphe

7, Rue Deleuze, près la Place de l'Horloge

SISTERON (Basses-Alpes)

CHAUSSURES EN TOUS GENRES

PRIX MODÉRÉS -- REPARATIONS

BUSSANG guérit **L'ANÉMIE**

LA MÉDECINE VÉGÉTALE

par les Sucs et Principes vitaux des Plantes.

La **Méthode Végétale**, qui depuis de nombreuses années obtient tant de succès dans les guérisons des maladies chroniques, se trouve décrite dans le célèbre ouvrage intitulé : *« La Médecine Vegetale »*

Tous les malades désespérés et découragés trouveront dans ce livre un moyen certain et radical pour se guérir sans drogues funestes, sans poisons qui fatiguent le corps, épuisent les nerfs et délabrent l'estomac, *sans operation* ni mutilation, mais à l'aide de *sucs végétaux* et *sèves régénératrices*, qui réparent les forces, fortifient l'organisme et purifient le sang.

Parmi les chapitres les plus importants, il convient de citer : **Maladies de la Peau**, *Dartres, Eczéma, Vices du sang*, etc. **Tumeurs**, *Glandes*, **Maladies spéciales de la Femme**, etc. *Goutte, Rhumatisme, Epilepsie, Voies urinaires, Cystites, Prostatites, Gravelle, Diabète*, **Maladies contagieuses**, *Anémie, Bronchite, Asthme, Dyspepsie, Gastralgies, Constipation, Hémorrhoïdes, Hydropisie, Albuminurie*, etc., etc.

Avec ce livre, chacun peut devenir son **propre médecin**, *se soigner et se guérir seul* de toutes les maladies chroniques, sans médicaments qui empoisonnent, mais par cette médication bienfaisante qui répand son action naturelle dans toutes nos cellules et dans tous nos organes, par ces précieux sucs des plantes qui infiltrent dans nos veines :

FORCE, VIGUEUR ET SANTÉ

Dans un but de vulgarisation scientifique et humanitaire, *La Médecine Végétale*, fort volume de 352 pages, est envoyée *franco* contre 60 centimes en timbres-poste adressés au Dr de la PHARMACIE VIVIENNE, 16, Rue Vivienne, PARIS

LES POÊLES GODIN

SONT LES MEILLEURS ET LES MOINS CHERS

COLIN ET Cie A GUISE (AISNE)

Chez tous les Quincailliers, Poêliers, Fumistes, etc.

ANÉMIÉS BUVEZ BUSSANG

SEUL REMÈDE VÉGÉTAL

POUR MAIGRIR

Sans nuire à la santé et sans régime.
Amincit la taille, réduit les hanches et le ventre, efface le double menton.
Rajeunit les traits et empêche de grossir.

SUCCÈS UNIVERSEL

La boîte, 5 fr. ; 6 boîtes, 28 fr.
Phie Vivienne, 16, Rue Vivienne, Paris
et dans toutes les Pharmacies.

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER, successeur de A. TURIN

21, Place de la Mairie — SISTERON — Basses-Alpes

Impressions Commerciales et Administratives

TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS

Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes

LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS
CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS

CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE

Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux

ENCRES DES MEILLEURES MARQUES

REGISTRES, COPIES DE LETTRES
TIMBRES EN CAOUTCHOUC

SOUS-MAINS ET SERVIETTES

Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire.

© VILLE DE SISTERON